

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 octobre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-494

présenté par

M. Ratenon, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
Mme Ressiguier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 39**ÉTAT B****Mission « Outre-mer »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Emploi outre-mer	0	0
Conditions de vie outre-mer	0	30 000 000
Fonds de lutte contre les maladies vectorielles <i>(ligne nouvelle)</i>	30 000 000	0
TOTAUX	30 000 000	30 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement d'appel et de dénonciation, nous proposons que 30 millions d'euros soient redéployés de l'action « 09 – Appui à l'accès aux financements bancaires » (qui vise à acquitter des intérêts bancaires) à un Fonds de lutte contre les maladies vectorielles.

La crise du chikungunya qui a fait au moins 300 morts à La Réunion il y a quelques années, et qui 13 ans après laisse des séquelles, n'a pas permis aux autorités de prendre la mesure des besoins en terme de lutte contre les maladies vectorielles. Ainsi, en ce moment même, La Réunion connaît une forte augmentation des cas de dengue. Et, pour la deuxième année consécutive, les cas de dengue se maintiennent en période hivernale. C'est un fait nouveau qui laisse à penser qu'une épidémie de grande ampleur peut toucher ce territoire. Nous rappelons que cette maladie peut être mortelle dans certains cas.

Il est urgent d'éradiquer les maladies vectorielles pour éviter également un effet d'épidémies croisées, qui aurait des conséquences absolument désastreuses qu'il est préférable de ne pas vivre.

Cet amendement vise donc à prélever 30 millions d'euros de l'action « 09 – Appui à l'accès aux financements bancaires » du programme 123 « Conditions de vie en Outre-mer », pour abonder le nouveau programme : « Fonds de lutte contre les maladies vectorielles ». Ce fonds pourra notamment servir à employer des personnels, mener des campagnes de sensibilisation, financer la recherche contre les maladies vectorielles, etc...